

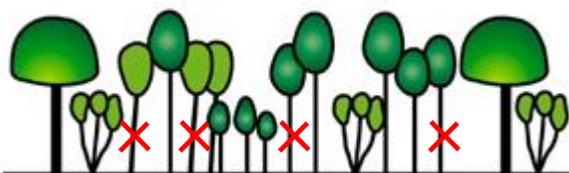
La carte d'identité forestière du massif : une base pour lancer l'animation du PDM

Cette première phase du PDM a permis d'établir un état des lieux précis du massif forestier du territoire.

C'est donc sur cette base que les premières actions d'animation ont été organisées. 1078 propriétaires forestiers du territoire ont été invités par courrier à assister à 3 réunions de présentation du PDM : carte d'identité et stratégie d'animation.

Les caractéristiques du massif boisé et les principaux itinéraires sylvicoles utilisables dans le contexte du PDM ont été présentés, pour permettre aux propriétaires de prendre conscience des possibilités de valorisation de leur patrimoine boisé.

Quelques techniques sylvicoles utilisables dans le contexte des forêts du PDM



Détourer pour améliorer un peuplement feuillu présentant des tiges d'avenir



Créer des trouées de régénération pour préparer le renouvellement progressif d'un peuplement mûr

Les réunions de présentation du PDM quelques chiffres

1078 courriers d'invitation

Trois réunions :

- le 28 juin 2018 à Laguian-Mazous
- le 20 septembre 2018 à Miélan
- le 03 octobre 2018 à Moncassin

73 participants, dont **54** propriétaires

47 demandes de diagnostics individuels directement suite aux réunions ou aux envois de courriers

Un diagnostic sylvicole gratuit, réalisé par le technicien animateur du PDM, a été proposé à l'issue de ces réunions. Les propriétaires non-présents étaient invités, dans les courriers d'invitation, à bénéficier également de ce service.

Des actions de communication ont permis de relayer cette information : articles dans La Dépêche, dans la newsletter et le site internet de la communauté de communes...

Besoin d'un conseil pour vos bois ?

Contactez Ludovic CHAMPAILLY
– technicien-animateur du PDM,
au 06-89-38-28-73



LA CARTE D'IDENTITE FORESTIERE DU PDM ASTARAC-ARROS :

Connaître pour animer

Depuis mi-2017, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) d'Occitanie anime un Plan de Développement de Massif (PDM) sur le territoire de la communauté de communes Astarac-Arros en Gascogne et de la commune de Miélan.

Cette action de dynamisation de la gestion des forêts privées est réalisée en partenariat avec la communauté de communes, dans le cadre de son programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » soutenu par l'Etat. Elle bénéficie en outre de financements européens FEADER.

Première étape du PDM, la « carte d'identité forestière du territoire » s'est achevée à la fin du premier semestre 2018, permettant de mieux connaître les caractéristiques essentielles des forêts privées du territoire. La phase d'animation qui lui succède peut ainsi être conduite au regard des principaux enjeux de gestion de ces forêts, en proposant à leurs propriétaires un diagnostic personnalisé et gratuit de leur patrimoine boisé.



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

La carte d'identité forestière du territoire

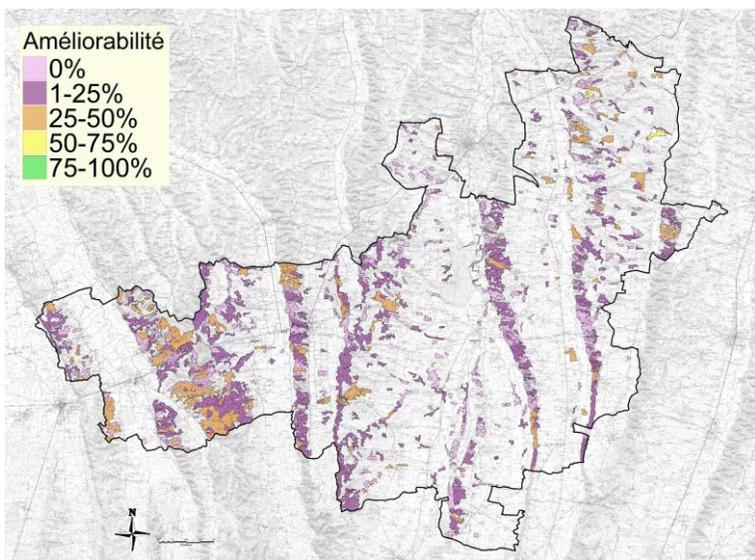
• Une description détaillée des forêts privées...

Basée sur un inventaire exhaustif de terrain, cette phase d'état des lieux se décompose en 3 étapes :

- analyse préalable ; en particulier repérage des entités forestières à parcourir sur la base de l'OCS GE* ;
- acquisition des données sur le terrain (toutes les entités de forêts privées de plus de 2 ha sont parcourues) ;
- synthèse des résultats sous la forme de cartes et d'analyses thématiques.

La phase terrain de l'état des lieux des forêts du PDM, ce sont :

- 790 entités forestières parcourues et décrites, représentant 7 260 ha de forêts
- 5 variables prises en compte dans la description : essence principale, essences secondaires, structure, améliorabilité, récoltabilité...
- ... permettant d'établir 4 cartes thématiques



Le pourcentage d'améliorabilité caractérise la possibilité d'augmenter, par la sylviculture, la qualité d'un peuplement forestier

• ... ainsi qu'une analyse :

- des potentialités stationnelles (sol, climat, exposition...)
- des conditions technico-économiques d'exploitabilité des forêts
- du morcellement...

Principales caractéristiques des forêts :

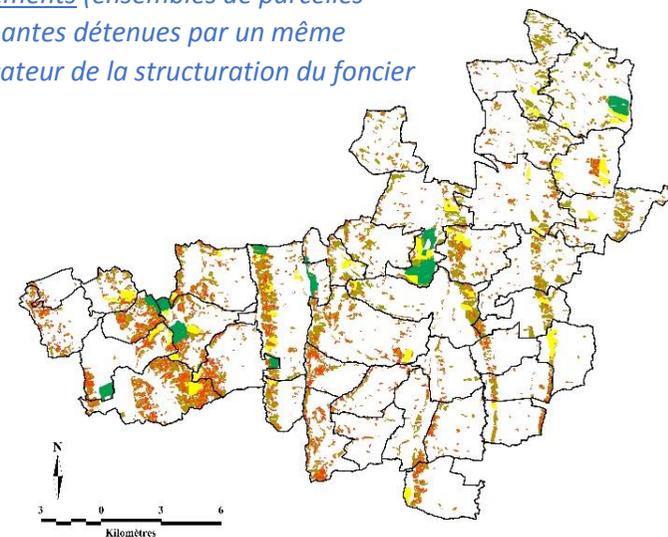
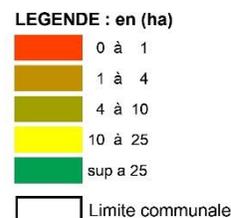


Peuplement feuillu présentant des signes de sénescence

- ✓ Des peuplements feuillus (98 %), dominés par les chênes nobles ou pubescents, en mélange de taillis et de futaie
- ✓ Des peuplements souvent mûrs, à capital sur pied élevé, présentant parfois des signes de sénescence associés à un déficit de gestion
- ✓ Plus rarement, des peuplements présentant un potentiel d'amélioration
- ✓ De bonnes conditions d'exploitabilité et des bois de valeur suffisante pour envisager des coupes dans des conditions technico-économiques satisfaisantes
- ✓ Un morcellement important, frein à la gestion

- ✓ Néanmoins, un potentiel forestier intéressant, en particulier dans le sud-ouest du territoire où les peuplements et la structuration du foncier présentent les caractéristiques les plus favorables

L'analyse des tènements (ensembles de parcelles forestières attenantes détenues par un même propriétaire) : un indicateur de la structuration du foncier



* : OCS GE : Occupation du Sol à Grande Echelle : L'OCS GE est une base de données de référence développée par l'IGN pour la description de l'occupation du sol